

# VILLE DE NOISIEL

DIRECTION GENERALE DES SERVICES/DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

**ARR2021\_0074**

## ARRÊTÉ

**OBJET : AUTORISATION DES TRAVAUX DE TERRASSEMENT ET D'ENFOUISSEMENT AU COURS DES ROCHES, ALLÉE ROLAND BARTHES ET ALLÉE DES NOYERS A NOISIEL (77186) POUR LE DÉVOIEMENT DE 9 ML DE RÉSEAU GAZ SUR TROTTOIR DU 19 AVRIL 2021 AU 19 MAI 2021**

Le Maire de la Commune de Noisiel,

**VU** le Code général des Collectivités Territoriales en ses articles L 2212-1 et suivants, et L.2213-1 relatifs aux pouvoirs de police du Maire en matière de circulation,

**VU** le Code de la route,

**CONSIDÉRANT** la demande du 19 mars 2021 de la société STPS, sise ZI SUD - CS 17171 à VILLEPARISIS CEDEX (77272),

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'entreprendre des travaux de terrassement et d'enfouissement au Cours des Roches, Allée Roland Barthes et Allée des Noyers à NOISIEL (77186) pour le dévoiement de 9 ml de réseau gaz (sur trottoir),

**CONSIDÉRANT** que GRDF est Maître d'ouvrage,

**CONSIDÉRANT** que la société STPS, sise ZI SUD - CS 17171 à VILLEPARISIS CEDEX (77272), est l'entreprise chargée des travaux,

**CONSIDÉRANT** qu'il convient, pour des raisons de sécurité, de réglementer la circulation aux abords de la zone de chantier, et ce, pendant toute la période des travaux,

## ARRÊTE

**ARTICLE 1** : La société STPS, sise ZI SUD - CS 17171 à VILLEPARISIS CEDEX (77272), est autorisée à procéder travaux de terrassement et d'enfouissement au Cours des Roches, Allée Roland Barthes et Allée des Noyers à NOISIEL (77186) pour le dévoiement de 9 ml de réseau gaz (sur trottoir), **du 19 avril 2021 au 19 mai 2021.**

**ARTICLE 2** : Les travaux allée des Noyers auront lieu **impérativement pendant la période des vacances scolaires.**

**ARTICLE 3** : Les travaux se dérouleront dans une tranche horaire comprise entre **8H00 et 17H30**. La zone d'affouillement sera balisée. Ce balisage et la signalisation protégera celle-ci à chaque interruption de travail.

1/3



# VILLE DE NOISIEL

Suite de l'arrêté n° ARR2021\_0074

Portant « AUTORISATION DES TRAVAUX DE TERRASSEMENT ET D'ENFOUISSEMENT AU COURS DES ROCHES, ALLÉE ROLAND BARTHES ET ALLÉE DES NOYERS A NOISIEL (77186) POUR LE DÉVOIEMENT DE 9 ML DE RÉSEAU GAZ SUR TROTTOIR DU 19 AVRIL 2021 AU 19 MAI 2021 »

Elles seront conformes à la réglementation en vigueur, en particulier en matière de protection du public.

**ARTICLE 4 :** La réfection du trottoir se fera avec des enrobés rouges et du béton désactivé conformes à ceux existants et ne pourront être inférieurs à 1 m<sup>2</sup>.

**ARTICLE 5 :** Le cheminement des piétons sera préservé et sécurisé. Le cheminement PMR sera facilité par la pose de passerelle.

**ARTICLE 6 :** La responsabilité de la Commune ne pourra être recherchée pour les incidents ou accidents survenant du fait de ces travaux.

**ARTICLE 7 :** Ampliation du présent arrêté est transmise à :

- Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne,
- Madame le Directeur général des services de la Ville de Noisiel,
- La société STPS,
- La société GRDF,
- Le Service Communication,
- La Police Municipale,
- Les Services Techniques.

chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**ARTICLE 8 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux (2) mois à compter de son caractère exécutoire. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique télé-recours citoyens, accessible sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**ARTICLE 9 :** Le présent arrêté est rendu exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'État.

Fait à Noisiel, le 10 AVR. 2021

Le Maire

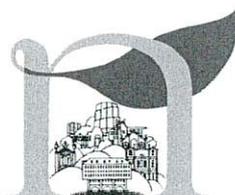
Mathieu VISKOVIC



Cadre réservé à l'AG

Transmis au représentant de l'État le 12 AVR. 2021  
Affiché en Mairie le 12 AVR. 2021

2/3



Envoyé en préfecture le 12/04/2021

Reçu en préfecture le 12/04/2021

Affiché le

**SLOW**

ID : 077-217703370-20210410-ARR2021\_0074-AR

# VILLE DE NOISIEL

Suite de l'arrêté n° ARR2021\_ **0074**

Portant « AUTORISATION DES TRAVAUX DE TERRASSEMENT ET D'ENFOUISSEMENT AU COURS DES ROCHES, ALLÉE ROLAND BARTHES ET ALLÉE DES NOYERS A NOISIEL (77186) POUR LE DÉVOIEMENT DE 9 ML DE RÉSEAU GAZ SUR TROTTOIR DU 19 AVRIL 2021 AU 19 MAI 2021 »

Publié au Recueil des Actes Administratifs le 12 AVR. 2021  
Notifié le 12 AVR. 2021

3/3

